

6. Musiciens indépendants en régime numérique

Les avantages et inconvénients de l'approche indépendante sont évidemment reliés aux possibilités et limites des outils numériques que nous venons tout juste d'évoquer. C'est en bonne partie avec l'arrivée des nouvelles innovations des années 2000 et 2010 qu'on a vu émerger l'idéal de l'artiste indépendant en plein contrôle de tous les aspects de sa carrière. Ce modèle de l'artiste «émancipé» de l'industrie suppose que les nouveaux outils permettent pour la première fois à un artiste de se passer des services d'intermédiaires pour produire et diffuser sa musique tout en faisant appel à sa débrouillardise et à un esprit *DIY* pour veiller à la dimension administrative. Nous aborderons donc ici les réflexions formulées par les participants à propos des avantages et difficultés de la démarche indépendante dans le contexte d'aujourd'hui, sans toutefois se limiter aux questions relatives au régime numérique. Mentionnons que bien que la majeure partie de nos répondants avait un contrat avec une maison de disques au moment des entrevues, ils ont tous été indépendants à un moment de leur carrière et côtoyaient aussi des musiciens indépendants, ce qui leur a permis de tirer des comparaisons intéressantes.

6.1 Motivations et avantages de la démarche indépendante

Le premier bénéfice de s'acquitter d'un grand nombre de tâches par soi-même est la question financière puisqu'un musicien peut éviter de partager ses revenus avec différents intermédiaires. En réduisant le nombre de collaborateurs, on peut conserver les droits sur ses bandes maitresses et toucher la partie des droits voisins qui revient au producteur, on évite de verser un pourcentage à un distributeur ou un éditeur, on garde tous les montants de cachets de spectacles et ainsi de suite.

Karine : « C'est pour ça qu'avec mon deuxième groupe, on s'est dit qu'on pourrait faire ça indépendant. Puis je fais beaucoup plus d'argent avec ce projet-là. C'est ridicule tu sais. Pourtant notre base de fans est toute petite comparée à mon autre groupe. »

Pour des participants qui sont encore en début de carrière ou qui ne génèrent pas de revenus très importants, on juge ainsi qu'il est préférable de miser sur une démarche indépendante pour conserver les faibles profits qui sont générés. Dans le cas de musiciens qui ont signé une entente de commercialisation, dans laquelle la maison de disques rend un minimum de services, on ne juge pas non plus judicieux d'avoir un gérant qui viendrait combler les autres aspects non artistiques.

Éric : « J'ai tellement entendu des situations médiocres pour des artistes vis-à-vis de leurs ententes avec des maisons de disques que je me dis encore que financièrement, pour nous, c'est plus avantageux d'être indépendant. »

Philippe : « On ne génère pas assez de revenus actuellement pour dire qu'on va donner 15% de ce qu'on fait pour ça, alors qu'on peut faire notre propre gérance. C'est surtout ça. »

Maxime : « Je n'ai pas de gérance présentement et j'en ai pas vraiment de besoin non plus. [...] C'est quand même assez minuscule mon projet aussi dans la sphère totale là. Je ne suis pas une PME tu sais, c'est plus petit que ça encore, fait que, de toute façon je ne pourrais pas me permettre plein de monde qui travaille pour moi parce que je ne pourrais pas les payer tant que ça non plus. »

Le plus gros avantage de l'indépendance est analogue au bilan que nous avons tiré des possibilités des outils numériques, soit le fait que des musiciens peuvent désormais lancer un projet assez rapidement et simplement sans avoir à attendre d'être découverts par une maison de disques ou un autre intermédiaire. Un projet informel peut vite prendre de l'ampleur et un groupe de la relève peut facilement trouver un premier public en choisissant de produire et distribuer soi-même un enregistrement de ses premières compositions.

Éric : « C'est un processus naturel en fait. On n'était pas assis autour d'une table à se demander "est-ce qu'on s'autogère ou est-ce qu'on s'autogère pas?" C'est plus que le premier album s'est fait sur une période de deux ans, de façon très ludique, de façon non préméditée, juste une gang de personnes qui font de la musique pour le plaisir, puis à un moment donné t'as de la musique d'accumulée dans un ordinateur. On commençait à se dire on pourrait sortir ça. On aime les chansons, ce serait bien de les partager, mais étant donné que tout le monde avait déjà soit des carrières solo, soit avait déjà fait des trucs plus sérieux en musique [...] c'était comme un peu le projet informel de gang vraiment juste pour le plaisir, fait qu'on s'est juste dit qu'on allait pas se casser la tête, qu'on allait juste faire imprimer cinq cent CD à un magasin à côté.»

Maxime : « Je n'ai pas à attendre d'avoir de l'argent pour enregistrer. J'ai une idée, j'ai le studio, j'ai tous les instruments, ça va super vite puis ça coute rien. C'est très avantageux dans le fond. »

Philippe : « Je trouve ça vraiment génial, puis c'est une des forces du numérique, puis de toute façon c'est ça qu'on a vécu au début avant d'avoir un label, c'est que t'attends après personne. Je veux faire de la musique, j'en fais, puis je la fais de la façon que je veux la faire. Ça va sonner comme je veux, puis après si une maison de disques s'intéresse à moi, tant mieux. Nous c'est vraiment dans cette optique là qu'on l'a fait au début. On a fait ce qu'on voulait, on n'a pas fait de compromis. Finalement il y a une maison de disques qui a trippé. »

Pierre-André : « On n'a pas attendu, justement parce qu'on n'avait pas le goût d'attendre non plus. On savait que ce serait dur, fait qu'on s'est dit tant qu'à investir du temps à essayer de se trouver une maison de disques, on préfère investir du temps à travailler, gagner de l'argent puis autoproduire nos trucs. Parce qu'au final bien, ça va prendre le même temps, mais on va avoir gagné vraiment plus en termes d'expérience en le faisant nous-mêmes. »

À l'inverse, un artiste qui prépare un album, mais qui n'arrive pas à intéresser une maison de disques peut se permettre certains risques comme il est toujours possible de se rabattre sur l'approche indépendante. Il peut ainsi produire lui-même l'enregistrement avant d'avoir trouvé un engagement puis le publier par d'autres avenues s'il n'y arrive pas. Le fait que les maisons de disques privilégient la signature de licences de commercialisation peut encourager les musiciens à procéder ainsi puisqu'ils doivent généralement s'attendre à devoir produire eux-mêmes leurs albums de toute façon. L'accès direct aux moyens de production et de distribution offre donc une certaine forme de filet de sûreté aux musiciens, même s'il ne s'agit pas nécessairement du modèle d'affaires qu'ils privilégient.

Intervieweur : « Donc vous avez quand même un peu pris le risque personnel, "On met l'argent pour aller faire l'album, puis on verra après." »

Philippe : « C'est un risque calculé quand même, parce que même s'ils n'avaient pas voulu le sortir, on l'aurait sorti par nous-mêmes. Tout est possible tu sais. »

Robert : « Ça ne s'est pas passé malheureusement, même si on avait magasiné, si on veut, le disque. Donc au final, je me suis retrouvé avec un disque qui était terminé, mais que personne ne voulait. Fait que deux options s'offraient à moi. C'était soit que je continue à magasiner, mais c'est compliqué parce que souvent les maisons de disques ont des horaires de sorties prévus d'avance. Tu ne peux pas leur arriver avec un disque prêt et leur demander de le sortir dans deux mois. [...] L'autre option c'était de mettre moi-même tout l'argent, puis de trouver une façon de le sortir par moi-même et de se retrousser les manches. Fait que c'est ça qui s'est passé. »

Pour les musiciens en début de carrière, opter pour l'indépendance est une bonne façon d'apprendre tous les aspects non artistiques qui viennent avec le métier de musicien. Cette démarche incite en effet l'artiste à développer son autonomie et à professionnaliser sa pratique au lieu d'espérer le support d'une équipe expérimentée. Certains répondants disent même que ce choix peut amener des membres d'un groupe à se responsabiliser et à prendre conscience des efforts nécessaires pour faire carrière en musique.

Pierre-André : « Étant donné qu'on était jeunes et que la réussite du projet n'était pas un enjeu super important pour nos vies, on pouvait se permettre d'expérimenter et faire nos propres démarches. Parce qu'en même temps on se disait qu'à long terme, ça va servir parce qu'on sera jamais mal pris. [...] On avait beaucoup d'espoir dans ce projet là, mais en même temps on savait que c'était un premier album, alors on se disait "c'est le temps de se planter." [...] Si on se plante, on se plante tout seuls, on ne doit rien à personne, on fait nos trucs puis on va avoir appris. Si on fait affaire avec une maison de disques, bien ça se peut qu'on se plante, qu'on se mette du monde à dos, qu'on tue le projet, et qu'on ait rien appris. »

Christophe : « L'idée c'est de faire un suivi de tout ça et être stricte là-dessus, se garder à jour sur chaque affaire pour qu'on ait l'impression que tout le monde pousse, sentir que tout le monde est impliqué. Tout le monde est responsabilisé dans quelque chose et en étant leader d'une facette administrative du groupe, bien si quelqu'un d'autre te demande une information, bien là on se sent plus impliqué, invité à collaborer rapidement. »

Dans un même ordre d'idées, adopter une démarche d'autoproduction en début de carrière peut servir de tremplin pour décrocher un contrat avec une maison de disques. Lorsqu'on a déjà amené son projet à un certain point par ses propres moyens, on peut même, selon certains, avoir une position plus forte lors d'éventuelles négociations avec une maison de disques.

Pierre-André : « Après ça bien s'il y a un bel engouement pour le premier album, bien ce sera justement plus facile pour un deuxième album d'aller se magasiner une maison de disques, une agence ou quoi que soit. »

Éric : « Tu peux quand même faire de l'autogestion longtemps. Moi je prône "rends-toi à ton plafonnement avant de penser à ces questions-là", parce que de toute façon après ça t'as un plus gros bout de bâton. Si t'en arrives au moment où tu dis ok je pense que c'est possible que la carrière aille plus loin, et donc m'associer à une compagnie, si t'as déjà une grosse carrière, une réputation, bien là ton levier de négociation est bien plus gros. »

D'ailleurs, les maisons de disques semblent désormais intéressées à travailler avec des artistes qui se montrent capables de faire leur propre travail de développement ou qui font preuve d'autonomie et de compréhension de l'industrie.

Richard : « Les compagnies de disques ou les maisons de production, les gérants, peu importe, l'environnement professionnel il ne va pas s'intéresser, ou très rarement, à un artiste qui est au début. Il va devoir développer un peu son affaire, sauf des cas un peu coups de cœur qui arrivent de temps en temps, mais sinon la règle générale c'est qu'il va falloir que tu fasses un bout de chemin toi-même. »

Émilie : « On s'est gérées nous autres mêmes, on a tout appris à faire nous-mêmes. On est aussi encore attachées à nos tâches. Quand du monde prend la relève, on est conscientes de ce qui se passe, puis ils aiment aussi savoir que leurs artistes sont conscients de ces choses-là. »

En résumé, au-delà de la question monétaire, les avantages de la démarche indépendante sont la simplicité, la flexibilité et la rapidité avec lesquelles on peut mettre sur pied un projet. On peut y ajouter le plein contrôle de l'aspect créatif, mais aussi du développement de carrière.

Éric : « L'autogestion était juste la façon la plus simple de ne pas se casser la tête et de ne pas rentrer dans des ententes économiques qu'on ne trouvait pas nécessaires. Je pense qu'étant donné qu'on avait été capables sans ressources de sortir l'album, de le distribuer via Bandcamp, tout ça, on ne voyait pas vraiment la nécessité d'avoir par exemple des subventions. [...] Mais les avantages c'est vraiment juste la simplicité, l'accessibilité pour le public, le fait qu'on a mainmise sur toutes les opérations et qu'on n'a pas à partager les revenus qui sont générés. »

Dans le régime numérique, un musicien débutant n'est donc pas réduit à un rôle passif où il doit espérer attirer l'attention des intermédiaires pour éventuellement être entouré d'une équipe qui va l'appuyer dans son développement. Grâce à la démocratisation des moyens de production et de diffusion, il peut prendre en charge l'avancement de sa carrière même si cela se fait en marge des canaux traditionnels de façon à se faire un nom tout en gagnant une expérience qui va au-delà des tâches purement artistiques. La démarche indépendante peut aussi servir de tremplin vers un environnement plus professionnel ainsi qu'à une structure et des moyens financiers plus intéressants pour développer davantage un projet et atteindre un public plus large. Les maisons de disques semblent de leur côté intéressées à travailler avec des artistes proactifs et autonomes qui savent mobiliser ces outils pour «faire un bout de chemin» par eux-mêmes.

6.2 Limites et difficultés de l'indépendance

Comme dans le cas des outils numériques, les répondants ont vanté certains mérites de l'indépendance, mais ont aussi été nombreux à pointer les difficultés qui viennent avec cette approche. Puisqu'il est difficile d'aborder les limites de l'indépendance sans parler en même temps des avantages qu'offrent les maisons de disques, nous développerons plus encore cette question au chapitre suivant. Si certains aspects sont directement reliés au fait que les outils numériques ne facilitent pas autant la vie des musiciens qu'on pourrait le croire, d'autres illustrent plutôt comment le régime numérique ne défait pas complètement les mécanismes du monde de la musique et de la carrière de musicien.

Dans la sphère de la production, nous avons déjà expliqué qu'il est techniquement possible de réaliser un bon enregistrement de façon indépendante, mais plusieurs répondants ont souligné que ce ne sont

pas tous les musiciens qui ont les compétences pour le faire. Pour un artiste qui n'a ni ces connaissances techniques, ni une grande expérience de studio, le budget de production peut ainsi grimper rapidement. Ce point est directement relié aux limites des outils numériques : s'il est vrai qu'il existe désormais des moyens de production assez abordables, ceux-ci ne réduisent pas les coûts à zéro et ne font pas nécessairement en sorte que tous les musiciens sont capables de produire leurs propres albums sans support ou équipement spécialisé. Créer de la musique et réaliser des enregistrements ne requièrent pas les mêmes compétences, et ce ne sont pas tous les artistes qui les maîtrisent, particulièrement ceux qui sont en début de carrière. Certains musiciens comme Karine et François ont également dit apprécier pouvoir bénéficier d'un réalisateur ou d'un technicien qui devient une « oreille externe », soit une personne détachée émotionnellement des pièces et qui apporte un point de vue différent.

Philippe : « C'est sûr que je considère que si tu veux enregistrer un album, ça te prend un minimum de connaissances. C'est sûr que je n'encourage pas un groupe qui n'a jamais fait ça à faire ça parce que ça va mal sonner. Moi les premiers enregistrements que j'ai fait, c'était pas cool. Maintenant je considère qu'on est rendu à un niveau qui nous permet de faire ça. »

Maxime : « Peut-être que pour moi c'est moins pire, vu que je peux travailler en studio, que je me débrouille très bien à faire mon mix ou des affaires de même. Mais je regarde des musiciens avec qui je travaille des fois qui ne sont pas multi instrumentistes, qui sont auteurs-compositeurs et guitaristes mettons, bien là ça monte vite un budget, quand il faut que t'aies ton réalisateur, ton preneur de son, ton mixeur, ton batteur, ton bassiste. »

Karine : « Ça c'est une autre job de réalisateur. Avec nous, notre chanson est déjà écrite, lui il faut juste qu'il fasse en sorte que ce soit cohérent à travers un disque. [...] Alors quand t'arrives à ce point-là en studio, souvent t'es complètement craintif. Tu n'es jamais en confiance quand t'arrives en studio. T'es comme, j'ai écrit des affaires, est-ce que c'est bon ou pas? T'as pas de recul. Fait que ça prend quelqu'un à qui tu peux juste faire confiance puis c'est pour ça qu'on n'a jamais été capable de travailler avec d'autre monde. »

Les autres difficultés évoquées par les participants concernent plutôt les aspects administratifs ou de démarchage qui viennent avec la pratique musicale. Certains ont mentionné ainsi comment l'indépendance nécessite des compétences différentes de la formation de musicien et demande beaucoup d'investissement de temps et d'énergie. Or, ce ne sont pas tous les musiciens qui maîtrisent ces différents aspects non artistiques ou qui ont la motivation, voire la personnalité pour s'acquitter de tous les aspects administratifs en plus de la création. De plus, certaines tâches semblent particulièrement difficiles à prendre en charge par soi-même ou ne peuvent être exécutées aussi efficacement que par un intermédiaire.

Mathieu : « Bien, je l'avais déjà été, après ça je suis allé solo, puis je suis revenu avec une maison de disques. En fait c'est vraiment le manque de temps. Quand tu y vas indépendant... j'ai sorti un album qui n'avait même pas de code barre dessus. [...] On vient à être épuisé, on ne peut plus sortir la tête de l'eau. C'est tout un travail à côté de gérer tout ça, la vente, la consigne, la distribution. »

Robert : « C'est un peu un mythe, [...] on nous fait croire qu'on est capable de tout faire, qu'un musicien, t'es tout seul, tu peux tout faire de A à Z. Mais écoutes, un groupe, c'est combien de compétences ensemble? Puis ensuite, on nous fait croire maintenant qu'on est capable de tout faire non seulement musicalement, mais aussi qu'on est capable de tout faire au niveau de la gestion, et en principe oui on peut faire tout ça, mais en même temps est-ce qu'on est capable? Ça c'est une autre question. »

Éric : « Je pense que beaucoup de monde n'ont juste pas envie de faire de la gestion. Ça les fait chier. Répondre à des courriels, faire de la gestion de réseaux sociaux, faire toi-même ton site web, faire toi-même ta comptabilité, beaucoup de monde sont pas disponibles pour faire ça ou ça ne leur tente pas. [...] Mais je respecte ça, je comprends, je pense que c'est beaucoup ça. Ce n'est pas que c'est impossible, je suis sûr que ça marcherait, on n'est pas les seuls qui peuvent le faire, mais je pense que beaucoup de personnes tombent en mode "le volume est trop gros, ça nous tente pas de le faire". »

Même une tâche relativement simple comme le *booking*, qui ne demande pas de compétences particulières, s'avère plutôt difficile à exécuter pour un artiste indépendant. Les répondants affirment qu'il est très difficile de se vendre soi-même et de percer certains réseaux, notamment celui des festivals, si on ne fait pas affaire avec un agent de spectacle. Il s'agit aussi d'un travail qui s'appuie en bonne partie sur les réseaux de contacts et les liens de confiance qui se tissent au fil du temps entre les programmeurs et les agents. Ces éléments expliquent en bonne partie pourquoi un seul de nos répondants n'a pas d'agent de spectacle et qu'un musicien indépendant comme Éric en a un.

Philippe : « Eux [la maison de disques] ils nous trouvaient des spectacles, ils nous *bookaient* dans des festivals. C'est le premier chapeau qu'ils ont porté et c'est l'affaire la plus importante qu'ils font pour nous. Je ne pourrais pas m'imaginer faire autrement. C'est vraiment la tâche principale. [...] Juste comme les festivals, c'est vraiment là que ça se passe maintenant en spectacle. On parle vraiment d'une "festivalisation" du monde la musique et c'est un peu un circuit fermé. Si tu n'as pas de maison de disques ou de *booker*, c'est très dur. Il faut vraiment qu'il y ait un *buzz* autour de ton groupe. Les festivals ne vont pas prendre des petits groupes. »

Mathieu : « Lui c'est sûr qu'il m'apporte tout son réseau de contact, parfois il peut être appelé à me *booker* dans le réseau des cégeps, des trucs que moi je n'aurais pas fait ou que je n'aurais pas eu les contacts pour le faire. [...] Par contre c'est de plus en plus difficile de prendre cette avenue-là [se représenter soi-même]. Les agents de spectacle ont la cote, avec expérience ou non. Je suis quasiment mieux de te prendre, parce que t'es pas moi, puis de te faire envoyer un courriel, que j'aurais composé moi-même sous ton nom, "Salut, je vous présente l'artiste X, je le représente, j'aimerais ça qu'il joue dans votre festival, on veut appliquer, comment ça fonctionne?" Si je le fais moi-même, je n'ai pas de réponse. »

Éric : « Le promoteur à Saint-Casimir, je ne le sais pas trop c'est qui. Fait que notre agent, ayant travaillé six ans dans une maison de disques, a bâti quand même un solide carnet d'adresses. Il sait c'est qui les promoteurs, il sait qui est intéressé, moins intéressé. Fait que dans le fond lui il a une expertise. Je pense que c'est beaucoup plus réaliste de faire ses relations de presse soi-même, de faire soi-même un peu sa publicité que de faire soi-même son *booking*. [...] Nous on a eu la chance d'avoir l'intérêt des festivals dès le début. [...] mais c'est toujours via nos *bookers* qui connaissent les gens des festivals, fait que je dirais vraiment que je ne connais pas de groupe indépendant qui fait son propre *booking* et qui réussit à tourner vraiment pas mal. Ça a l'air d'être la zone la plus difficile à défricher et développer soi-même.

Robert : « T'as un *booker*, il fait un plateau, toi et un autre groupe, puis là vous organisez une tournée ensemble. Lui il a des meilleurs contacts avec ces gens-là, t'es pas tout le temps en train de recommencer à zéro. Le *booker* il dit "Je te donne ça, mais il faut que tu prennes l'autre affaire que tu ne veux pas. Je te donne le gros «nonosse», tu veux telle tête d'affiche, mais les deux autres shows que tu ne voulais pas, il faut que tu les prennes". »

Toujours sur la question des aspects administratifs, plusieurs répondants insistent sur le fait que gérer sa propre carrière et prendre en charge plusieurs tâches administratives demandent énormément de temps et d'énergie qui finissent par éloigner l'artiste de la création. Pour beaucoup de participants qui en ont fait l'expérience, cette situation peut devenir une importante source de découragement et de frustration.

Philippe : « Je vais t'avouer que pour la première fois cette année, j'ai pogné un peu mon Waterloo là-dessus. [...] J'étais comme "hey je ne joue plus de guitare". C'était comme trop là. Quand on a voulu partir en Europe, vu que je porte un peu le chapeau de gérant, c'est là que j'ai vu comme "ok, c'est à ça que ça sert un gérant". C'était tellement de job, faire la demande de subvention, acheter les billets d'avion, planifier, coordonner la tournée, trouver l'équipement. C'était vraiment un bordel d'administration. Mais c'est le fun à faire a priori, sauf que là à moment donné j'étais comme "oui mais là, si je veux jouer de la musique, il faudrait peut-être que j'aie quelqu'un qui fasse ça pour moi". »

Intervieweur : « Est-ce que c'est beaucoup de gestion pour toi de faire ça toi-même? »

Robert : « Oui, je suis écoeuré. [...] Ça occupe beaucoup de place dans mon cerveau, ça occupe beaucoup de place dans mon temps. J'ai l'impression de faire une job neuf à cinq, mais juste de gestion de mes trucs, ou de préparation ou quoi que ce soit. J'ai parlé avec d'autres gens qui sont un peu dans la même situation que moi. On n'a plus le temps pour créer, on n'a plus le temps de penser. La création devient très accessoire dans tout ça, pourtant c'est ça qui justifie tout ce qu'on fait. [...] C'est comme sans fin. C'est de la gestion, c'est de la gestion d'artiste-entrepreneur. Mais où est-ce que tu trouves le temps pour faire de la musique? C'est quand la journée de travail est finie, le soir. C'est la fin de semaine. C'est quand tu t'isoles complètement. Mais est-ce que tu peux vraiment t'isoler complètement si tu n'as pas de gérant qui prend le relai pour filtrer peut-être quelque chose d'urgent qui pourrait arriver? »

À la lumière de ces commentaires, on peut formuler une première réponse à notre deuxième question de recherche qui visait à étudier si les outils numériques font en sorte qu'il est plus facile aujourd'hui de se passer des services d'une maison de disques et d'opter pour une démarche indépendante. Ces outils ont effectivement élargi les possibilités pour les musiciens amateurs, débutants, alternatifs et autoproduits qui peuvent faire vivre leur musique sans support d'un intermédiaire en leur permettant d'enregistrer et diffuser facilement leurs créations. Pour un artiste qui ne cherche pas nécessairement à gagner sa vie de la musique, il est possible de suivre cette démarche à moyen ou long terme sans jamais s'associer à un intermédiaire. Dans le cas des musiciens qui visent une carrière plus stable qui pourrait leur permettre de se consacrer à temps plein à leur projet, les possibilités sont beaucoup plus limitées qu'on pourrait le croire.

Pour plusieurs participants, l'indépendance, ou l'autoproduction, n'est pas nécessairement «revendiquée» et est même plutôt vécue comme une obligation qui ajoute du poids sur leurs épaules et les éloigne de la création. Ce constat s'applique aussi aux musiciens qui ont signés avec une maison de disques puisque ceux-ci doivent tout de même prendre en charge plusieurs tâches de gestion et de développement de carrière. Cette conclusion fait écho à l'analyse de Hracs (2012) qui affirme que la

nouvelle réalité de l'industrie de la musique change la nature même de la condition des musiciens à mesure que ceux-ci voient leur ensemble de tâches s'élargir :

[...] the musicians in my sample are now working longer hours and devoting more time to noncreative tasks, such as booking shows, applying for grant money, and promoting their music online. Despite "working more", however, musicians are earning less money. [...] In this way, the working lives of the contemporary independent musicians are moving away from "artist" or "bohemian" models of creative production to encompass a more professionalized entrepreneurial model.

L'indépendance semble finalement avantageuse au Québec tant qu'on vise une envergure relativement modeste, soit une façon de faire ses premiers pas, de créer une musique plus nichée ou de mener une pratique à temps partiel qui s'ajoute à d'autres projets. Il semble difficile, voire impossible, de développer une véritable carrière stable et rentable en demeurant indépendant. Aucun répondant ne disait pouvoir nommer un exemple au Québec d'artiste ou de groupe indépendant capable de gagner sa vie uniquement de la musique. Seul Éric est véritablement orienté dans ce genre de démarche, mais il a une autre occupation et émet des doutes sur la capacité de sa musique à le faire vivre dans ce modèle, évoquant une impression de plafonnement dans le rayonnement que son groupe est capable d'avoir sans support.

Dans cette optique, la démarche indépendante n'apparaît pas tant comme une alternative à l'industrie ou une façon de court-circuiter les intermédiaires, mais plutôt comme une sorte d'antichambre de la carrière plus professionnelle et stable. D'ailleurs, évoquant tout le temps et l'énergie que demande l'indépendance, les répondants, qui sont tous capables de prendre en charge plusieurs tâches non artistiques, sont prompts à reconnaître qu'il y a un point où on ne peut se permettre de refuser le support d'une équipe de professionnels qui prend le relai. Ces points de vue remettent fortement en question l'idée que les maisons de disques seraient appelées à disparaître ou que les musiciens pourraient désormais s'en passer.

Robert : « Ça ne disparaîtra pas parce que, comme je dis, ce n'est pas vrai qu'on peut tout faire. À moment donné, si on est deux ou trois à tout faire et qu'on n'a plus de temps, il y en a un quatrième qui va arriver et qui va dire "hey je vais vous aider, je vais faire votre job" et ça devient une maison de disques. »